

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 mai 2015

Vote(s) pour : 35
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 mai 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-05-18-BD-21 :

Attribution de subventions "Développement Economique".

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 octobre 2002 portant définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique,
VU le Budget Primitif 2015,
VU les demandes formulées par les organismes,
CONSIDERANT que ces demandes favorisent l'amélioration du rayonnement et l'attractivité du territoire de Metz Métropole,

DECIDE de ne pas allouer de subvention au Centre Hospitalier Régional de Metz Thionville pour l'organisation de la journée éducation thérapeutique rhumatologie Grand Est,
DECIDE d'allouer 34 600 € de subventions « Développement Economique » à 5 opérations, selon le détail présenté en annexe,

DECIDE que les subventions « Développement Economique » seront versées sur présentation des justificatifs suivants :

- bilan moral
- bilan financier,
- communication (article, flyers, ...),

Ces justificatifs devront être produits dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. Au terme de ce délai, et/ou en cas de non réalisation, la subvention sera annulée.

Pour extrait conforme
Metz, le 19 mai 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

ANNEXE 1
Subventions accordées - Développement Economique

N° de dossier	Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Subvention de fonctionnement ou d'équipement	Montant de la subvention accordée en €
2015 ECO 01	Société Centrale d'Aviculture de France	34ème exposition européenne d'aviculture	du 13 au 15 novembre 2015 à Metz	F	20 000 €
2015 ECO 02	Centre Hospitalier Régional	Journée ETP Rhumatologie Grand Est	9 et 10 octobre 2015 à Metz	F	0 €
2015 ECO 03	Société Française d'Etude et de Traitement des Brûlures	35ème congrès national de la Société Française d'Etude et de Traitement des Brûlures	du 10 au 12 juin 2015 à Metz	F	3 000 €
2015 ECO 04	Association France Parkinson	Journée mondiale Maladie de Parkinson	9 avril 2015 à Marly	F	600 €
2015 ECO 05	Université de Lorraine	Colloque National de l'Assemblée des Directeurs d'IUT	du 10 au 12 juin 2015 à Metz	F	1 000 €
2015 ECO 06	Société Saint Vincent de Paul	Les Rencontres Nationales du Partage 2015	du 15 au 17 mai 2015 à Metz	F	10 000 €
				TOTAL	34 600 €

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
 Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
 PREFECTURE DE LA MOSELLE –
 9 place de la Préfecture – BP 71014 –
 57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 18 mai 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 13 -- Régie HAGANIS : approbation du programme d'investissement 2015. <i>Annexe</i> : BP HAGANIS réseaux et traitement des eaux.	1	
<i>Annexe</i> : BP HAGANIS traitement des déchets.	1	
Point 14 – Pôle Gestion des Déchets : affectation initiale du programme d'investissement.	1	
Point 15 – Lancement d'un appel d'offres ouvert pour les prestations de lavage, entretien et maintenance des points d'apport volontaire enterrés et aériens du Pôle Gestion des Déchets.	1	
Point 16 – Déchèteries de Metz Métropole – Participations 2015.	1	
Point 17 – Programme partenarial avec l'AGURAM 2015.	1	
<i>Annexe</i> : Convention avec l'AGURAM.	1	
<i>Annexe</i> : Programme partenarial 2015.	1	
Point 18 – Cession d'assiette foncière dans la ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de Metz Métropole.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de commercialisation.	1	
Point 19 – Cession d'assiette foncière dans la ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de Metz Métropole.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de commercialisation.	1	
Le point 20 est retiré de l'ordre du jour.	1	
Point 21 – Attribution de subventions "Développement économique".	1	
<i>Annexe</i> : Tableau des subventions accordées.	1	
Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 20 mai 2015

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

